

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

TREIZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 24 - 28 août 1981)

LE PROGRAMME D'EVALUATION DES THONIDES ET MARLINS
DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

(Document établi par les responsables du Programme "bonite")

D'une durée de trois ans, le Programme d'évaluation des thonidés et marlins a pour objet d'approfondir la connaissance des stocks de thonidés et de marlins dans l'ensemble de la région et de déterminer l'état des stocks d'espèces ayant une importance commerciale. Il permettra d'obtenir des renseignements sur la présence et la distribution des concentrations exploitables de ces espèces et sur l'évolution récente des rendements et des techniques de pêche. Il fournira également les données nécessaires à l'évaluation des rendements optimaux, et donnera aux gouvernements les informations à partir desquelles ils pourront élaborer des politiques rationnelles de développement des pêches et de gestion des ressources.

Une grande partie des renseignements nécessaires seront obtenus grâce à la coordination des programmes nationaux de statistiques et à la centralisation de toutes les statistiques des pêches des Etats côtiers et des nations pratiquant la pêche hauturière. Ces chiffres, ainsi que les données biologiques utiles, seront analysés et publiés sous une forme facilement utilisable par les planificateurs des pêches.

Lors de la Douzième Conférence technique régionale des pêches qui s'est tenue à Nouméa en novembre 1980, les responsables des pêches des pays insulaires de la région ont déjà fixé l'ordre de priorité des projets déterminés qui seront visés par le Programme. Il s'agit des projets suivants:

- a) Création d'un programme statistique régional.

Il est reconnu depuis de nombreuses années que le Pacifique Sud a besoin d'un programme régional sur les statistiques des pêches, mais l'incertitude qui entoure le rôle et les fonctions des organisations régionales existantes a retardé la mise en place d'un tel programme. Depuis l'acceptation du principe selon lequel la Commission du Pacifique Sud est responsable de l'étude et de l'évaluation

des ressources halieutiques dans cette région, la Douzième Conférence technique régionale des pêche a recommandé:

"à la Commission du Pacifique Sud d'établir un programme statistique régional des pêches visant à recueillir et a analyser, au profit de tous les pays de la région, des données sur les prises et sur l'effort de pêche, ainsi que d'autres données scientifiques, pour servir de base au programme de recherche approuvé sur les grands migrants."

On a déjà organisé la structure logicielle et la programmation requises pour accomplir cette tâche, mais il sera nécessaire de compléter les installations d'informatique du Programme "bonite" pour que le programme statistique soit pleinement opérationnel.

- b) Interaction entre la pêche à la canne et la pêche à la senne et évaluation de chacune de ces pêches sur les ressources en thonidés, notamment en bonites et en thons jaunes.

Les informations nécessaires à ces études pourront être puisées en grande partie dans les résultats du Programme "bonite", mais les agents du Programme n'auront pas matériellement le temps de s'attaquer à ce problème avant le 30 septembre 1981. Il faudra puiser des données supplémentaires dans les statistiques accumulées par les nations pratiquant la pêche hauturière. Peut-être faudra-t-il entreprendre un nouveau programme de production de données, peut-être au contraire suffira-t-il pour obtenir ces données supplémentaires, de modifier les programmes nationaux d'observation existants ou en projet.

Il importe sans aucun doute d'évaluer de toute urgence l'interaction entre les deux principaux types d'engins de pêche de surface car des décisions touchant la gestion qui, bien souvent, restreignent la pêche à la senne au profit de la pêche à la canne, sont déjà en cours d'application.

- c) Evaluation et surveillance du niveau d'exploitation des stocks de marlins d'importance commerciale, et notamment marlin noir, marlin bleu, marlin rayé, voilier et espadon.

Il importe d'évaluer de toute urgence l'état des stocks des principaux grands migrants dans la région. De l'avis général, les agents et les installations du Programme "bonite" existant pourront conduire avec succès l'étude d'autres espèces après la fin du Programme "bonite" en septembre 1981.

Plus précisément, les tâches consisteront à juger de la validité et de l'exactitude de ces données biologiques et

autres disponibles (publiées ou inédites) dont on a besoin pour évaluer la dynamique des populations ou stocks des nombreuses espèces de marlins. Les évaluations qui en résulteront seront publiées et diffusées après avoir été soumises aux chargés des pêches des pays de la région.

- d) Suite de l'analyse des données produites par la Programme "bonite" et estimation de l'incidence de ces données sur l'évaluation des ressources.

Les informations fournies par la récupération des marques continueront de s'accumuler jusque dans le courant de 1983. L'inventaire des ressources en bonites de la région fait au titre du Programme "bonite" devra être mis à jour à la lumière de ces données supplémentaires.

Certaines des données fournies au Programme "bonite" par la récupération des marques avant octobre 1981 ne pourront pas être pleinement utilisées parce que, dans le cas des nations pratiquant la pêche hauturière, les statistiques de l'effort de pêche et des prises nécessaires aux études de migrations et de mortalité ne sont disponibles qu'environ deux ans après les prises. Certaines des analyses du Programme "bonite" devront donc inévitablement se poursuivre en 1982 et en 1983 si l'on veut tirer partie au maximum des données recueillies.

- e) Evaluation et surveillance du niveau d'exploitation des stocks de thonidés d'importance commerciale, et notamment: thon jaune, thon obèse et germon.

Il importe d'évaluer de toute urgence l'état des stocks des principaux grands migrateurs dans la région. De l'avis général, les agents et les installations du Programme "bonite" existant conduiront avec succès l'étude d'autres espèces après la fin du Programme "bonite" en septembre 1981.

Plus précisément, les tâches consisteront à juger de la validité et de l'exactitude de toutes les données biologiques et autres disponibles (publiées ou inédites) dont on a besoin pour évaluer la dynamique des populations ou stocks des nombreuses espèces de thonidés. Les évaluations qui en résulteront seront publiées et diffusées après avoir été soumises aux chargés des pêches des pays de la région.

- f) Evaluation des données biologiques nécessaires pour l'étude de la dynamique des populations de l'espèce dominante.

Il n'existe pas à l'heure actuelle de fichier centralisé de données biologiques sur les thonidés et marlins dans la région. Personne ne sait encore quelles sont les données biologiques requises pour concourir à l'évaluation des stocks d'espèces autres que les bonites, ni quelle est le volume actuel des données disponibles. A court terme, il importe

de rassembler les renseignements connus et de déterminer s'il faut mettre en place des programmes de collecte de nouvelles données, par exemple, des données supplémentaires sur la fréquence des longueurs à partir des prises commerciales.

Il est probable qu'après une évaluation initiale des données biologiques, on découvrira des inexacitudes et l'on jugera utile de créer d'autres programmes de collecte des données. De nouvelles campagnes de marquage apparaîtront peut-être nécessaires pour éclaircir les modes de migration et de croissance d'espèces autres que les bonites, mais pour l'instant, cette entreprise ne s'impose pas.

- g) Etudes biologiques et écologiques sur les principales espèces de poissons appâts servant à la pêche des thonidés.

Toute grande pêcherie à la canne dépend, pour être viable, d'un approvisionnement suffisant en poissons appâts lui convenant. Dans beaucoup de pays du Pacifique occidental, le développement de la pêche à la bonite est essentiellement limité par la pénurie de poissons appâts ou l'irrégularité de l'approvisionnement. Pour certains pays, il faudra entreprendre de vastes programmes de recherches pour assurer l'utilisation optimale des ressources en poissons appâts et l'identification, le cas échéant, de sources nouvelles d'approvisionnement. Tout le personnel scientifique du Programme "bonite" a une vaste expérience de la prise de poissons appâts et de la recherche sur ces poissons et fournit déjà aux gouvernements des renseignements et des conseils sur ce point. Il est à prévoir que le Programme thonidés continuera de jouer ce rôle.

- h) Comparaison entre les données biologiques sur les principales espèces d'une part et les renseignements concernant l'océanographie et le milieu d'autre part, en vue d'obtenir une description de l'habitat offert à chaque espèce dans l'espoir de pouvoir prédire l'abondance de cette espèce dans certaines régions.

Les données océanographiques nécessaires seront recueillies et évaluées et les besoins physiologiques de chaque espèce étudiée seront passés en revue. Pour combiner ces informations avec ce qu'on sait de la biologie des espèces, il faudra entreprendre une étude de grande envergure qui nécessitera vraisemblablement la mise sur pied de projets en coopération avec des organisations qui exécutent de vastes programmes océanographiques.

On ignore si l'étude permettra de prédire à coup sûr l'abondance de telle ou telle espèce dans telle ou telle région, mais elle devrait au moins permettre de mieux comprendre pourquoi les poissons se concentrent à tel ou tel endroit.

- i) Evaluation de l'emploi de radeaux ancrés pour concentrer les thonidés.

On a de plus en plus recours aux radeaux ancrés pour provoquer la concentration des thonidés. Il ne fait certes aucun doute que les bonites et autres thonidés se rassemblent bel et bien en grand nombre au voisinage de ces radeaux, mais on ne sait à peu près rien de l'impact que pourrait avoir un usage croissant de cette méthode. Il y a tout lieu de croire, par exemple, que les thonidés capturés au voisinage de ces radeaux sont en moyenne nettement plus petits que ceux qui sont pris en haute mer; il faut de toute urgence évaluer ce phénomène et ce qu'il signifie pour la gestion axée sur le rendement par recrue. Il faudra rassembler, aux fins d'analyse, des données détaillées sur la composition par espèce et par taille des prises faites au voisinage des radeaux.

L'impact de la plus grande abondance et de la vulnérabilité accrue des thonidés au voisinage des radeaux demande, lui aussi, à être évalué: il faudrait étudier particulièrement les effets sur l'abondance à long terme.

- j) Interaction entre la pêche de surface et la pêche à la longue ligne du thon à nageoires jaunes, du thon obèse et du germon, et évaluation de l'exploitation optimale de chaque espèce au moyen de chaque type d'engin.

L'expansion récente de la pêche thonière de surface dans le Pacifique occidental pourrait fort bien avoir des effets défavorables sur les prises des palangriers. La quasi totalité des juvéniles des trois principales espèces de thonidés capturés dans cette région est le fait de la pêche de surface; la pêche à la longue ligne exploite des adultes des trois espèces. C'est là un point très important pour tous les pays qui s'intéressent à l'un ou l'autre type de pêche, c'est-à-dire pour tous les pays de la région.

Certains des renseignements dont on a besoin pour évaluer ce type d'interaction figurent dans les statistiques publiées et dans les ouvrages scientifiques. Il est toutefois probable qu'il faudra mettre en place de nouveaux programmes d'échantillonnage de données ou d'apporter des modifications aux plans existants de collecte de données ou aux programmes d'observation en projet.

- k) Coordination des programmes d'embarquement d'observateurs à bord des bateaux pratiquant la pêche hauturière.

Il est essentiel, pour le Programme thonidés, que des observateurs nationaux collaborent au recueil d'informations biologiques dans le cadre de leurs fonctions durant leur séjour à bord de navires étrangers. Un modèle type de

présentation serait très souhaitable pour ces informations et l'on estime qu'il serait peut-être nécessaire d'organiser des journées d'étude avec participation régionale.

- l) Evaluation de l'impact qu'ont sur les stocks les modifications apportées aux types d'engins de pêche à la palangre, et notamment la tendance à utiliser des engins qui pêchent à grande profondeur.

Depuis quelques années, les palangriers sont de plus en plus nombreux à utiliser des palangres de grande profondeur pour améliorer les prises de thons obèses et de gros germons. Comme il s'agit là du changement le plus révolutionnaire de la pêche à longue ligne que l'on ait connu depuis 25 ans, il faut de toute urgence en évaluer l'impact.

Il est probable que l'on aura besoin de statistiques plus précises sur le type d'engin utilisé et sur son mode d'utilisation. Il faudra en outre accumuler et interpréter des données océanographiques concernant la répartition verticale des grandes espèces commerciales.

- m) Evaluation d'autres dispositifs possibles d'attraction des poissons.

En plus des radeaux ancrés, on a proposé plusieurs autres dispositifs d'attraction des poissons à utiliser dans le Pacifique occidental, les plus intéressants étant sans doute les dispositifs soniques. Il faudrait faire un examen critique de la possibilité pratique de recourir à de tels dispositifs pour accroître les prises de thonidés.

Les responsables du Programme exécuteront les analyses fondamentales dans le cadre de la totalité des treize grands projets, mais il est prévu de faire appel si nécessaire, pour exécuter les tâches ci-dessus, au concours de tous les autres organismes régionaux et nationaux compétents. Cette collaboration étroite avec d'autres organismes a été une caractéristique du Programme "bonite" et sa poursuite est un des éléments de la recommandation No.9 de la Douzième Conférence technique régionale des pêches:

"La Conférence recommande que, dans le cadre de son Programme thonidés, la Commission du Pacifique Sud poursuive sa politique de collaboration étroite avec les pays et organisations s'occupant de l'étude des thonidés et marlins."

Parmi les organismes avec lesquels des études en collaboration sont envisagées figurent tous les services des pêches de la zone d'action de la Commission du Pacifique Sud, l'Agence des pêches du Forum, la Commission inter-américaine du thon tropical, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (France), l'Agence des pêches

du Japon, le Service national des pêches océaniques (Etats-Unis), l'Office fédéral australien de la recherche scientifique et industrielle et le Ministère de l'agriculture et des pêches de la Nouvelle-Zélande.

Le budget du Programme est de 517.750 dollars E.-U. la première année, une augmentation de 9 pour cent par an étant prévue pour tenir compte de l'inflation. Pour le financement, on s'est adressé à l'Australie, à la Communauté européenne, aux Etats-Unis d'Amérique, à la France, au Japon et à la Nouvelle-Zélande. Les Gouvernements australien, français et néo-zélandais ont déjà confirmé leur soutien et les négociations avec la Communauté européenne, les Etats-Unis d'Amérique et le Japon se poursuivent.

L'effectif du Programme thonidés restera le même, pour l'essentiel, que celui du Programme "bonite", à savoir un coordonnateur, deux spécialistes de la recherche halieutique, un directeur des systèmes informatiques, une équipe de chargés de recherche et techniciens (cinq au maximum) et un groupe d'assistants de recherche (quatre au maximum). Le Programme "bonite" a été exécuté avec un effectif légèrement inférieur à celui qui avait été approuvé et il est possible que le nouveau poste de statisticien puisse être ajouté sans modification du nombre de postes.